

LABORATOIRES PAYSAGES VITICOLES : METHODOLOGIE DE GESTION DES PAYSAGES VITICOLES A L'ECHELLE DES TERRITOIRES

Carine HERBIN

Institut Français de la Vigne et du Vin, 17 rue Jean Chandon Moët, F-51200 Epernay, France

Corresponding Author: C. Herbin, 33 (0)3 26 54 01 55, Email: carine.herbin@vignevin.com

Abstract

Viticultural landscape management is a challenge for sustainable development of the territories where the issue is to manage the landscape " from a perspective of sustainable development, to ensure the regular upkeep of a landscape, so as to guide and harmonize changes which are brought about by social, economic and environmental processes" (European Landscape Convention). And the local wine actors are waiting great support on how to proceed with the establishment of a consistent and quality approach on viticultural landscapes. The "Vineyard Landscape Laboratories" project funded by FranceAgriMer, has mobilized four major wine regions involved in landscape approaches in order to participate in the creation and testing of a common methodology management, transferable and generalizable. And the démarches of Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, de l'Organisme de Défense et de Gestion Costières de Nîmes, de l'ODG des Côtes du Rhône et de l'Union des Vignerons du Beaujolais were classified qualitatively according to their position in a management process based on the work of the Council of Europe, and completed by surveys on the object of the démarches, stage of implementation and on strategy. The construction of the methodology has been tested on the four laboratories in different situations and enriched by each situation, with two simultaneous objectives of evaluating this methodology on the ongoing démarches of the laboratories and of self-evaluation of the initial projects of each laboratory. A vineyard landscape management guide was produced together with a self-diagnosis on line.

Keywords: landscape management self-diagnosis territory guidebook

Résumé

La gestion des paysages viticoles constitue un enjeu de développement durable des territoires où il s'agit « d'entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales » (Convention Européenne du Paysage). Un important besoin d'accompagnement est reconnu par les acteurs viticoles locaux sur la façon de procéder à la mise en place d'une démarche paysage viticole cohérente de qualité. Le projet « Laboratoires Paysages Viticoles », soutenu financièrement par FranceAgriMer, a mobilisé quatre régions viticoles majeures engagées dans des démarches paysages pour participer à la création et à l'expérimentation d'une méthodologie commune de gestion, transférable et généralisable. Ainsi les démarches du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, de l'Organisme de Défense et de Gestion Costières de Nîmes, de l'ODG des Côtes du Rhône et de l'Union des Vignerons du Beaujolais ont été classées qualitativement selon leur positionnement dans un processus de gestion, adapté de travaux du Conseil de l'Europe et complété d'enquêtes portant à la fois sur l'objet des démarches, leur stade de réalisation et leur stratégie. La construction de la méthodologie a été expérimentée sur les quatre laboratoires en situations différentes et enrichies par les différentes situations entre elles, aux doubles fins simultanées d'évaluation de cette méthodologie sur les démarches en cours des laboratoires et d'autoévaluation des projets initiaux de chaque laboratoire. Un guide de gestion de paysages viticoles été produit assorti d'un autodiagnostic de démarche en ligne.

Mots clés : paysages gestion territoires autodiagnostic guide

1. Introduction

Ce projet répond à un besoin de méthodologie exprimé par la profession viticole pour les projets de gestion des paysages viticoles à l'échelle des territoires. Un certain nombre de démarches paysage ont déjà été réalisées, sont en cours ou en projet, et réparties dans différents bassins de production, d'autres sont en émergence ou en réflexion.

Quelque soit le stade de construction, un important besoin d'accompagnement (ingénierie technique, logistique et financière) est reconnu par les acteurs viticoles locaux, notamment en amont de la démarche et aussi sur la façon de procéder à la mise en place d'une démarche paysage viticole réussie.

Si les objectifs de qualité paysagère et la réflexion appartiennent à chaque territoire viticole, le cadrage, la méthode et les outils associés n'étaient pas aujourd'hui formalisés et chacun réussit, s'essaie ou achoppe sur la conduite d'une démarche paysage viticole, la mise en œuvre et la réalisation d'actions concrètes.

Le projet qui a duré 18 mois concerne la création, l'expérimentation d'une méthodologie-transfert de démarche paysage viticole sur des laboratoires de paysage pour dynamiser la gestion, la valorisation et la reconnaissance des paysages viticoles nationaux et pouvant amener à la labellisation Charte de Fontevraud.

Les « Laboratoires paysages viticoles » proprement dits sont des sites ou des régions viticoles partenaires volontaires pour s'engager dans une démarche d'expérimentation de développements méthodologiques, d'appropriation des outils du paysage par les acteurs et de leur prise en compte dans les itinéraires technologiques et de développements économique, environnemental et œnotouristique.

2. Matériel et méthodes

IFV est porteur du projet qui comporte quatre partenaires appelés « Laboratoires Paysages viticoles » :

- Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB)
- Syndicat Général des Vignerons des Côtes du Rhône (SGVRCRDR)
- Union des Vignerons du Beaujolais (UVB)
- Organisme de Défense et de Gestion des Costières de Nîmes (CDN)

Pour développer et animer les laboratoires de paysages, IFV collabore avec le bureau d'études « Territoires & Paysages » et un relai opérationnel dans chacun des laboratoires en région.

Ce projet repose sur un principe de démarche itérative entre les quatre laboratoires et la coordination générale, supervisée par un comité de pilotage constitué de l'IFV, du cabinet d'études Territoires & Paysages, des partenaires et d'un groupe d'experts ad hoc composé de représentants de l'INAO (Gilles Flutet), Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (Monique Toublanc), CNRS Ladyss (Aline Brochot), Ministère de l'Agriculture (Françoise Pelissier), CEZ Rambouillet (Lamia Othoffer), expert (Régis Ambroise).

Quatre comités de pilotage ont été menés dont 3 en région et avec illustration du projet sur une visite terrain

Le projet a été construit autour de 3 volets itératifs dans leur application :

- Volet 1 : Typologie des laboratoires
- Volet 2 : Adaptation et test de la méthodologie processus aux territoires viticoles
- Volet 3 : Mise en place des démarches paysages par les laboratoires de paysages viticoles

Le guide méthodologique et l'outil d'autodiagnostic en ligne de gestion des paysages ont été construits et testés sur les Laboratoires Paysages Viticoles, en parallèle de la conduite de leur propre projet et à partir :

- de la méthodologie de gestion des paysages décrite dans le rapport du Conseil de l'Europe intitulé : « Paysage et territoire : le processus de gestion des paysages » de 2011,
- des échanges et des retours d'expériences de chaque laboratoire retranscrits pour illustrer de manière concrète les étapes de mise en œuvre de démarche paysages viticoles.
- des outils APPORT et des expériences des territoires sur la charte de Fontevraud

L'objectif du projet était d'auto-évaluer les projets de chaque laboratoire et de les accompagner dans leur démarche ainsi que d'évaluer simultanément la méthodologie en construction sur l'ensemble des démarches en cours ; et de produire un outil d'autodiagnostic de démarche de paysage.

3. Résultats et discussion

Des entretiens individuels se sont révélés nécessaires pour approfondir le projet de chaque laboratoire et approcher une typologie. Ils ont été réalisés selon une grille semi directive identique et créée pour les laboratoires à destination à chaque fois- et de façon séparée- du président élu, du directeur du laboratoire et du chargé de projet. Les entretiens ont permis d'évaluer les démarches des laboratoires et d'adapter un conseil stratégique approprié et sur-mesure, accompagné d'un suivi accompagnement individuel trimestriel de chaque démarche sur la base d'une feuille de route.

Parallèlement, les conseils se sont structurés selon un processus commun qui se dessine comme la méthodologie de gestion des paysages viticoles.

Les entretiens ont permis de conceptualiser une typologie des laboratoires et de leur démarche paysage, articulée autour de 4 stades dans le processus de gestion des paysages et mis en place par chaque laboratoire :

1. Stade « initiation », en amont de la démarche, ce stade correspond aux premiers échanges et réflexions permettant au porteur de projet de positionner sa démarche paysage viticole et la formaliser par un inventaire, un audit interne des actions et acteurs existants.

2. Stade « démarrage », ce stade illustre le lancement de la démarche par le porteur de projet matérialisé par la mise en place de moyens dédiés, la réalisation des études préalables nécessaires à la connaissance des paysages viticoles (diagnostic paysager, définition des objectifs de qualité paysagères et plan d'actions), des premières réunions d'échanges, de la communication.

3. Stade « déploiement », sur la base des études préalablement réalisées, ce stade correspond au développement de la démarche par le porteur de projet et l'ensemble de ses partenaires associés. Il s'illustre le plus souvent par la mise en œuvre des actions, la contractualisation de la démarche notamment au moyen de charte paysagère-environnement et la reconnaissance

de la démarche par la labellisation au Réseau International Paysages Viticoles dit Charte de Fontevraud.

4. Stade « confirmation », ce dernier stade équivaut à l'appropriation de la démarche sur l'ensemble du territoire et à plus fine échelle, celle de l'exploitation. Cette traduction repose sur une acquisition de connaissances et de compétences mobilisées, indispensables au respect des objectifs de qualité paysagères établies.

Les quatre stades balisent également l'état d'avancement des démarches de gestion paysage auto-évaluées dans l'outil en ligne à partir d'un questionnaire, le positionnement de la démarche évaluée avec la production d'un conseil- feuille de route type. Chaque recommandation est illustrée dans le guide méthodologique complémentaire.

Le guide méthodologique de démarche de gestion des paysages viticoles à l'échelle des territoires fournit les éléments théoriques et pratiques de réponse aux organismes souhaitant initier ou étant déjà engagés dans une démarche de

gestion des paysages viticoles. Il s'articule autour de la faisabilité, la coordination/animation et la mise en œuvre de la démarche paysage. Il est illustré par les témoignages, échanges et les retours d'expérience de quatre régions viticoles d'envergure, engagées dans ce programme national de recherche.

La mobilisation et l'engagement ont été rapides et conséquents par les territoires intéressés pour la mise en place de gouvernance des démarches de paysage viticole.

La difficulté principale du projet a été de réussir la nature itérative de la méthode et de la réalisation des démarches de chaque laboratoire sur la durée des 18 mois.

Les laboratoires engagés sont partants pour un nouveau projet autour de la gestion des paysages viticoles à l'échelle de l'exploitation en multipliant encore davantage les échanges.

4. Conclusions

Ce projet d'ampleur, novateur et ambitieux a été mené à bien avec une implication forte de la profession et un accompagnement de qualité de la part de l'agence Territoires et Paysages et du Comité de Pilotage.

Le projet a montré la réalité de l'attente de la profession en termes de paysages.

Le projet « Laboratoires paysages viticoles » est maintenant relié au « Réseau International Paysages Viticoles » dit « Charte de Fontevraud » et renforce la cohérence des actions paysage à l'IFV ; il bénéficie d'un soutien et d'une participation accrues de la profession.

Le travail initié en 2013/2014 est à communiquer, à compléter à l'échelle des exploitations viticoles et sur des thématiques spécifiques notamment patrimoniales et foncières et enfin à poursuivre au niveau national et européen.

5. Remerciements

Le projet Laboratoires Paysages viticoles a été mené grâce au soutien du fonds de financement Recherche et Développement de FranceAgriMer.

Références

- APPURT. 2009. *4 cours "Le paysage et la formation à l'agriculture durable"* : <http://www.vignevin.com/recherche/developpement-durable/paysages-viticoles/agriculture-et-paysage.html>. IFV
- APPURT. 2009. *Projet d'exploitation agricole et paysage* : <http://www.vignevin.com/recherche/developpement-durable/paysages-viticoles/agriculture-et-paysage.html>. IFV
- APPURT. 2009. *Qualité des paysages, des produits et du cadre de vie* : <http://www.vignevin.com/recherche/developpement-durable/paysages-viticoles/agriculture-et-paysage.html>. IFV
- APPURT. 2009. *Représentation et interprétation du paysage outils pour observer, analyser, valoriser* : <http://www.vignevin.com/recherche/developpement-durable/paysages-viticoles/agriculture-et-paysage.html>. IFV
- APPURT. 2009. *La visite de terrain, le paysage comme lieu d'expériences* : <http://www.vignevin.com/recherche/developpement-durable/paysages-viticoles/agriculture-et-paysage.html>. IFV
- APPURT. 2009. *Cadre juridique, outils et compétences pour le paysage en agriculture* : <http://www.vignevin.com/recherche/developpement-durable/paysages-viticoles/agriculture-et-paysage.html>. IFV
- APPURT. 2009. *Paysage, outil de médiation* : <http://www.vignevin.com/recherche/developpement-durable/paysages-viticoles/agriculture-et-paysage.html>. IFV
- APPURT. 2009. *Paysage, urbanisation et projet agricole, quel mode d'expression des paysages agricoles dans les projets de territoire* : <http://www.vignevin.com/recherche/developpement-durable/paysages-viticoles/agriculture-et-paysage.html>. IFV
- BUSQUETS FABREGAS, J et CORTINA AMOS, A. 2011. *Rapport « Paysage et territoire : le processus de gestion des paysages » 6^{ème} conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention Européenne du Paysage*
- COLLECTIF. 2002. *Le vignoble dans le paysage : Les cahiers itinéraires d'ITV France*, Institut Français de la Vigne et du Vin.
- COLLECTIF. 2000. *Convention Européenne du Paysage* : <http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/176.htm>.
- COLLECTIF. 2003. *Paysages de vignes et de vins, Actes du colloque international à l'Abbaye royale de Fontevraud* : INTERLOIRE.
- COLLECTIF. 2005. *Les paysages culturels viticoles dans le cadre de la convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO – ICOMOS* : <http://www.icomos.org/studies/paysages-viticoles.pdf>
- COLLECTIF. 2006. *Appellations d'origine contrôlée et paysages, INAO. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche* : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/inaoetpaysage_0207.pdf.
- OIV. 2010. *Résolution OIV/vitI 333/2010 / définition du « terroir » vitivinicole* <http://www.oiv.int/oiv/info/frresolution>
- OIV. 2008. *Résolution CST 1/2008 : Guide OIV pour une viticulture durable : production, transformation et conditionnement des produits* <http://www.oiv.int/oiv/info/frresolution>
- OIV. 2004. *Résolution CST 1/2004 OIV : développement de la viticulture durable* <http://www.oiv.int/oiv/info/frresolution>

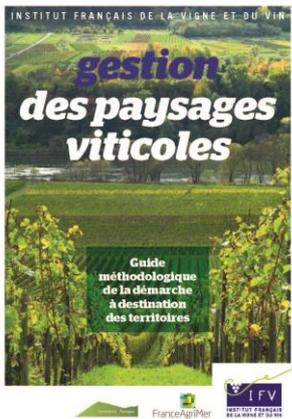


Figure 1 : methodological guide for management of vineyard landscapes to the territories
Figure 1 : guide méthodologique de gestion des paysages viticoles à destination des territoires



Figure 2 : Self-assessment online tool vineyard landscape management approaches across territories
<http://www.vignevin.com/outils-en-ligne/aide-a-la-decision/gestion-des-paysages-viticoles/gestion-des-paysages-viticoles.html>

Figure 2 : Outil en ligne d'autoévaluation des démarches de gestion paysages viticoles à l'échelle des territoires
www. <http://www.vignevin.com/outils-en-ligne/aide-a-la-decision/gestion-des-paysages-viticoles/gestion-des-paysages-viticoles.html>